

Respect des engagements : un bateau de croisière inspecté à Cannes

vendredi 15 novembre 2019

Nice-Matin (9 novembre 2019).

Alors qu'une charte environnementale pour les bateaux de croisière a été établie cet été, la Ville de Cannes a procédé vendredi 8 novembre aux premiers contrôles à bord du Norwegian Epic qui faisait escale dans la cité des festivals. La barre des 400.000 croisiéristes a été franchie en 2019. Autant de vacanciers qui ont fait escale à Cannes cette année !

« *La Ville est devenue le 4^e port français en nombre de bateaux dans la baie, après Marseille, Ajaccio et Le Havre* », rappelait le Maire David Lisnard ce vendredi à l'occasion du tout premier contrôle de bateau de croisière.

Après les bonnes résolutions – une charte environnement a été établie en début d'été pour ces paquebots – place donc à l'action.

En janvier prochain, les compagnies ayant refusé de signer la charte seront *persona non grata*.

« *On n'acceptera plus les passagers à terre. On ne veut plus de bateaux pollués. Ceux qui ne sont pas d'accord s'exposent à un risque de polémique mondiale avec Cannes* », assume fermement le Maire de Cannes.

Ecologie : les bateaux

de croisière inspectés

(Photos S.N.)

Alors qu'une charte environnementale pour les bateaux de croisière a été établie cet été, la Ville a procédé hier aux premiers contrôles à bord du Norwegian Epic qui faisait escale à Cannes

La barre des 400 000 croisiéristes a été franchie en 2019. Autant de vacanciers qui ont fait escale à Cannes cette année !

« La Ville est devenue le 4^e port, français, en nombre de bateaux dans la baie, après Marseille, Ajaccio et Le Havre », rappelait le maire David Lisnard hier à l'occasion du tout premier contrôle de bateau de croisière. Après les bonnes résolutions – une charte environnementale a été établie en début d'été pour ces paquebots – place donc à l'action.

Zéro rejet en mer

Une équipe de services du port est montée à bord du Norwegian Epic, premier signataire de la charte, afin de vérifier si les engagements pris il y a quelques semaines sont finalement tenus. « C'est assez rapide, il faut compter une dizaine de minutes », commente Philippe Durand, adjoint du commandant de la capitainerie du Vieux-Port. « Le capitaine du bateau montre, entre autres, son journal de bord. Nous avons une dizaine de points à inspecter. » Un exemple ? L'utilisation d'un carburant à 0,1 % de soufre maximum dès l'entrée en zone d'escale. Ou encore

l'interdiction d'incinération de déchets à bord, le zéro rejet d'eaux usées en mer, le respect des fonds marins et de la biodiversité... L'équipage s'est prêté de bonne grâce à une visite des lieux, dévoilant les lieux de collecte de déchets ou de traitement des eaux usées. « On doit se mettre aux normes des vil-



les prestigieuses comme Cannes », approuve le capitaine du navire Idar Svein Hoydal, responsable des quelque 6400 passagers ce jour-là.

« Ce n'est pas si contraignant à mettre en place, même si tout cela à un coût pour nous. Il faut avant tout avoir un bon équipement pour pouvoir bien recycler. »

La cité des Festivals est toutefois la

première à exiger de telles mesures. « Les autres villes ont les yeux rivés sur Cannes pour voir comment cela se passe », sourit le patron du bateau.

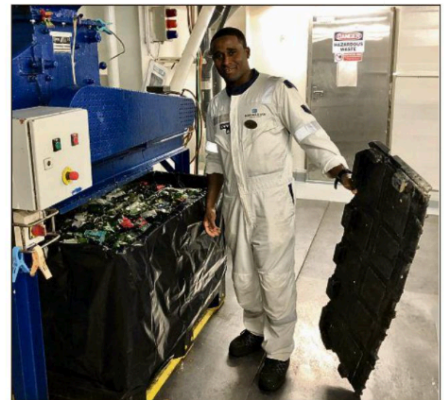
« Risque de polémique mondiale »

En janvier prochain, les compagnies ayant refusé de signer la charte seront persona non grata.

« On n'acceptera plus les passagers à terre. On ne veut plus de bateaux pollueurs. Ceux qui ne sont pas d'accord s'exposent à un risque de polémique mondiale avec Cannes », assume fermement le maire qui compte donc sur la pression médiatique pour obtenir gain de cause, à défaut de moyen juridique. « Nous n'avons effectivement pas de pouvoir de police au-delà de 300 mètres », précise l' élu. « Mais cette charte et cet engagement écologique représentent en plus un argument de compétitivité touristique ! »

Pour l'heure, la plupart des compagnies – elles sont déjà 15 à avoir signé – se sont pliées à ces nouvelles normes. « 95 % des 400 000 croisiéristes ont transité cette année par des compagnies qui ont signé la charte. »

SANDIE NAVARRA
snavarra@nicematin



Consultez tous les articles > [Dans les médias, Pour Cannes](#)